PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
Liberté
Égalité
Fraternité

Vaccin COVID 19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 22/04/2021

Élargissement de la liste des personnels de 55 ans pouvant bénéficier d'une priorité à la vaccination :

Afin de renforcer les mesures de sécurité sanitaire et d'accélérer la vaccination, le Gouvernement a mis en place depuis le 17 avril un accès prioritaire au vaccin pour certains personnels.

En complément des professions ciblées la semaine dernière (personnels au contact des élèves au sens large et membres des forces de sécurité intérieure) sont désormais éligibles à ce dispositif lorsqu'ils ont plus de 55 ans, les :

- Conducteurs de bus, ferry et navette fluviale ;
- Conducteurs et livreurs sur courte distance
- Conducteurs routiers
- Chauffeurs de taxi et de VTC
- Contrôleurs des transports publics (SNCF, transports urbains)
- Agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets
- Agents de gardiennage et de sécurité
- Salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtissiers
- Salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande
- Professionnels des pompes funèbres

La vaccination de ces professionnels s'effectuera à l'Hôpital Nord Franche-Comté avec le vaccin AstraZeneca. Les personnes intéressées par ces créneaux dédiés peuvent, dès à présent, prendre rendez-vous directement auprès de l'HNFC par téléphone en composant le 03 84 98 36 90.

Ils devront se munir d'une pièce justificative (carte professionnelle, bulletin de salaire…), d'une pièce d'identité ainsi que de leur carte vitale ou d'une attestation de droits.
Parallèlement, ces professionnels pourront également faire le choix de se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens. Les plus de 60 ans pourront également accéder à la vaccination en centres de vaccination par Pfizer et Moderna.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet
1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX

PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
Liberté
Égalité
Fraternité
ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté
Vaccin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER
VACCINATION PRIORITAIRE DES PERSONNELS DE + 55 ANS
particulièrement exposés au coronavirus
(AstraZeneca)
Si vous faites partie des professionnels ciblés
prenez directement RDV à l'Hôpital Nord Franche-Comté
par téléphone : 03 84 98 36 90